

CDCI INFOS



JOURNAL D'INFORMATION • Janvier 2022 • N°35 • www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

- Lancement du Conseil de développement local
- Le projet de territoire
- En 2023, Vierzon aura son campus
- B³, le nouvel incubateur d'entreprises bientôt au B3
- France services, un partenariat efficace au service de la population
- Du nouveau au centre de loisirs de Genouilly

DOSSIER URBANISME

- Le Centre instructeur : un rôle d'appui et de conseil aux communes et administrés
- Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme
- Un PLUiH pour bâtir l'avenir ensemble
- Avis favorable pour le projet Virtuo

- Habitat social : un logement de qualité pour tous

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Ça bouge dans nos commerces !
- Interventions économiques : les résultats sont là !
- Focus sur deux entreprises : Solarmtex et Negro
- L'Économie sociale et solidaire, une force pour notre territoire

TALENTS D'ICI

- Noëlie Perrodin, la nature s'invite dans son salon

ENVIRONNEMENT

- Nouveaux horaires en déchetteries
- C'est bon à savoir !

À LA (RE-)DÉCOUVERTE DE...

- Nohant-en-Graçay

Le Président de la République *en visite* à Vierzon



Le Président de la République Emmanuel Macron entouré de Loïc Kervran (député du Cher), Tamym Abdessemed (Isit), Jean-Michel Pailhon (Ledger), Franck Jeannin (ALGOSUP), Nicolas Sansu (Maire de Vierzon), François Cormier-Bouligeon (député du Cher), Olivier Audebert (Carré d'Arche), Sophie Bréard (CNAM), François Dumon (président de la CDC VSB) et François Bonneau (président de la Région Centre-Val de Loire).

Le Président Emmanuel Macron était à Vierzon le 7 décembre dernier. Cette visite était placée sous le thème des villes et des ruralités, de la revitalisation urbaine et du renouveau des centres-villes grâce au plan national « Action Cœur de ville ».

Un dispositif dont la cité vierzonnaise a bénéficié depuis 2018 et a qui permis d'accompagner la création ou la reprise de 27 commerces depuis trois ans, comme les Galeries, la chocolaterie-pâtisserie Avara, la boutique Eighteen Clothing, le magasin de lingerie Ligne'S... Après près de 3 heures d'échanges avec la population, les commerçants et les élus locaux, cette visite fut également l'occasion pour le Maire Nicolas Sansu et le Président de la Communauté de communes François Dumon de donner un coup de projecteur sur des projets comme celui du B3 sur le site de la Société française, et plus particulièrement sur le futur campus numérique, en présence des principaux acteurs du projet. ●



ÉDITO

La visite du Président de la République, a permis de mettre en lumière les avancées notables de notre Ville centre, Vierzon, notamment avec son opération Cœur de ville, une des premières en France... Elle a mis aussi en lumière ce qui se construit autour de notre éco-système numérique que l'ensemble des acteurs a présenté au Président de la République.

A ce sujet, comme au plan économique, nous sommes de plus en plus sollicités par des investisseurs. Cela démontre que nous sommes aujourd'hui un bassin attractif. Cette visite présidentielle, c'est la pleine reconnaissance des actions que les élus mènent en commun avec les forces vives sur notre territoire. C'est aussi un encouragement à poursuivre nos actions. Nous sommes très heureux de constater qu'il est devenu pertinent pour les investisseurs de s'installer sur des bassins de vie comme les nôtres où la qualité de vie est indéniable.

Vous le constaterez dans ce journal, l'économie sociale et solidaire est un pôle fort d'activités et d'emplois dans notre bassin, comme notre industrie traditionnelle qui reste un pilier essentiel de notre économie.

Le CRTE (Contrat de relance de la transition écologique) a été signé avec l'État, la Région, le Département le 15 décembre. Il contient l'essentiel de nos projets : le campus, le centre de loisirs de Vouzeron, les zones d'activités de Massay, Neuvy-sur-Barangeon, la réhabilitation des écoles, etc... et nos demandes de financement pour les réaliser.

L'année 2021 nous a permis d'affirmer notre solidarité auprès de nos communes membres avec l'attribution de plusieurs fonds de concours pour la mise en place de leurs projets.

Cette année 2022 sera une année de concrétisation de nos projets indispensables au développement de notre territoire et au bien-être de tous.

Je vous présente, malgré le contexte sanitaire, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité pour vous et vos familles.

François DUMON
Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lancement du Conseil de développement local

L'appel à candidature lancé en septembre a recueilli de nombreuses réponses. Le Conseil de développement local, instance de démocratie participative réparti en trois collèges (cadre de vie, enfance et jeunesse, développement économique) prend place aujourd'hui, sous l'impulsion de Boris René, vice-président en charge du développement économique, et de Djamilia Kaoues, vice-présidente en charge de la transition écologique et solidaire, de la DDMarche, du PCAET et de l'Agenda 21.



LE PROJET DE TERRITOIRE

UNE FEUILLE DE ROUTE QUI A DU SENS POUR NOTRE TERRITOIRE

À l'heure où la situation sanitaire et économique rebat les cartes des priorités du développement des territoires et d'un contexte budgétaire contraint, la Communauté de communes garde le cap et confiance dans l'avenir en engageant un projet stratégique fédérateur et novateur pour notre intercommunalité, porté par Jacques Peskine, vice-président en charge de la contractualisation et des grands projets et de Fabien Bernagout, vice-président en charge de l'innovation, de la recherche et du pôle numérique.

Elle a donc affirmé sa volonté d'avancer dans une dynamique constructive, en élaborant son propre projet de territoire dans le but de conforter la qualité du cadre de vie pour ses habitants et développer l'attractivité de notre territoire dont le périmètre n'a cessé de s'élargir ces dernières années.

Accompagnée dans la démarche par le cabinet SCET, filiale de la Caisse des dépôts intégrée à la Banque des territoires, spécialisée dans l'économie mixte et le développement territorial, l'objectif de la Communauté de communes (CDC) est de faire valoir ses atouts, les préserver et avancer d'une seule voix vers des projets ambitieux de développement.

Cette feuille de route, se co-construit en deux phases. La première consiste en un diagnostic et une identification des enjeux en lien avec les élus et les acteurs du territoire.

Ce temps de diagnostic a permis d'identifier ou de confirmer 3 sujets transversaux capitaux pour s'assurer de la réussite des projets et de leur adéquation avec les besoins du territoire :

- le maintien de la jeunesse,
- l'importance de l'attractivité économique, touristique et résidentielle,
- et la nécessité de renforcer l'image, la fierté et le sentiment d'appartenance au territoire.

Ces 3 thématiques embrasseront toute la stratégie, dont les grandes lignes vous sont révélées dans ce numéro, au travers de 4 défis et 13 objectifs.

La deuxième phase consiste en une mise en œuvre opérationnelle de la stratégie et sa déclinaison en programmes d'actions pluriannuelles, qui seront présentés pour validation en conseil communautaire et en concertation avec les membres du Conseil de développement local (voir ci-contre). ●

DÉFI 1

Développer et diversifier le tissu économique

- Fixer les orientations en faveur d'un développement économique et commercial
- Maintenir et diversifier les activités économiques et commerciales
- Faire du développement économique un levier social et environnemental

DÉFI 3

Préserver la qualité et optimiser la gestion des ressources pour répondre aux enjeux des générations futures

- Élaborer et mettre en œuvre les documents de planification en faveur du développement durable du territoire
- Accompagner la structuration de la filière de recyclage des déchets
- S'organiser pour une meilleure gestion collective de la ressource eau
- Continuer de mettre en œuvre la DDMarche

DÉFI 2

Faire du tourisme un levier de mieux vivre local et d'attractivité territoriale

- Construire une offre touristique, culturelle, de loisirs et d'animations qualitative et étoffée
- Affirmer l'image, développer la notoriété et la fierté
- Structurer l'organisation et la gouvernance touristique

DÉFI 4

Offrir à tous un territoire où il fait bon vivre

- Faciliter les mobilités durables et représentant une alternative à l'usage de la voiture individuelle
- Faciliter l'accès aux services et aux infrastructures existantes sur le territoire
- Agir en faveur de l'enfance-jeunesse pour permettre l'émancipation



Chefs d'entreprises, soignants, présidents d'associations sportives ou commerçants, les profils sont variés. Au total, ce sont 53 personnes qui vont pouvoir, dans trois collèges différents, échanger, émettre un avis, apporter leur contribution sur les différents projets du territoire de la Communauté de communes comme la DDMarche (développement durable) ou le PCAET (Plan climat air énergie territorial) sur le volet environnement, le projet de territoire ou encore le contrat de relance et de transition écologique.

La première réunion est prévue en janvier 2022 au Centre de congrès à Vierzon (si la situation sanitaire le permet).

COMPOSITION DES TROIS COLLÈGES :

Cadre de vie :

Coralie Ballerat, Pierre Blavier, Christian Champion, Jade Constant, Alain Gautier, Jean-Louis Jablonski, Marie-France Legros, Richard Mary, Simon Meunier, Brigitte Nigon, John René, Frédéric Rubio, Véronique Sadouet.

Enfance Jeunesse :

Mélie Angeli, Romain Bardin, Thomas Devautour, Thierry Fau, Jean-Philippe Guertault, Jessica Jourdain, Rémy Leroux, Alexis Nail, Ahmad Ramadan, Jean-Paul Vadrot, Geoffrey Vallée, Nathalie Vanel-Alves.

Développement économique :

Pierre-Marie Bonavita, Denis Chalivoix, Franck Constant, Cécilia Delorme, Thierry Delorme, Lamouri Demik, Gilles Durand, Nasser Farhat, Jean-Michel Garibal, Xavier Gasselín, Daniel Geha, Félix Gimenez, Redi Gjonej, Jean-Patrick Hoareau, Gérard Laubron, Arthur Lhonneur, Alain Massicard, Gérard Massicard, Lucile Métais, Stéphane Mousset, Gaëtan Ramanarivo, Olivier Raoul, Valérie Schetzel, Eddy Schoettel, Amandine Simon, Tifenn Taillandier, Gilles Taupin, Fabrice Touleron.

CONTACT

→ www.cc-vierzon.fr ●



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INNOVATION

En 2023, Vierzon aura son Campus

Le Campus numérique ouvrira ses portes à la rentrée 2023. Après plusieurs mois de rénovation du clos et couvert, les travaux d'aménagement intérieur vont débuter fin janvier.

Ce nouvel aménagement, conçu par le cabinet d'architecture berruyer Carré d'Arche, occupera trois des quatre travées réhabilitées.

Il s'articulera autour d'espaces modulaires dédiés à l'enseignement des nouvelles technologies et à l'accompagnement des projets innovants.

Le rez-de-chaussée sera réservé à l'école de développeurs ALGOSUP tandis que l'étage accueillera le CNAM et le Campus connecté. Il accueillera également l'incubateur de start-up baptisé B³, dont Éric Larchevêque (voir ci-dessous), est l'un des principaux piliers.

Salles de cours, espaces partagés, salles de réunions, amphithéâtre, ateliers de tests pour les drones... l'ensemble ne manquera pas d'atouts pour permettre à un écosystème du numérique solide et ambitieux de prendre son envol à Vierzon, et aux jeunes du territoire mais aussi à ceux venus d'ailleurs d'entreprendre sur notre territoire, dans des conditions optimales.

Ce chantier de près de 4 M€ bénéficie du soutien de l'État (fonds friches pour 949 691 € et 800 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et de la Dotation de soutien à l'investissement local), de la Région pour 700 000 € et du Département pour 450 000 €.



B³ le nouvel incubateur d'entreprises bientôt au B3



Il ouvrira ses portes en 2023 et accueillera des entreprises innovantes autour de l'éducation, du numérique, du digital et de l'innovation industrielle. Porté par la CDC, ce nouvel incubateur d'entreprises bénéficie du soutien et de l'expertise d'Éric Larchevêque, co-fondateur de Ledger.

C'est une nouvelle aventure qui s'annonce pour Éric Larchevêque. À la tête de la direction opérationnelle de Ledger jusqu'en 2019, il se concentre désormais sur un nouveau projet : la création d'un incubateur d'entreprises à Vierzon, le B³. « J'ai déjà apporté une aide au développement économique via Ledger dont la réussite et l'impact ont créé une émulation sur le territoire. Aujourd'hui, je veux me concentrer sur le côté investisseur, business angel, mentor pour créer une structure et une dynamique économique avec de jeunes sociétés. » Pour cela, le superbe environnement architectural du B3 de la Société Française servira d'écrin.

Aider entreprises et familles à s'installer à Vierzon

« Nous nous sommes retrouvés avec la Communauté de communes sur un double objectif : d'un côté attirer des sociétés extérieures et aider les sociétés locales et porteurs de projet à s'installer. De l'autre, conjuguer environnement économique et environnement personnel épanoui à travers une *slowlife** proche de Paris, du Berry et de la Sologne. » Si la porte est ouverte à tous les projets, la CDC et Éric Larchevêque misent sur l'accueil de sociétés innovantes autour de l'éducation, du numérique, du digital et de l'innovation industrielle. Côté ressources, ils comptent aussi sur le soutien de chefs d'entreprises qui peuvent apporter conseils, investissements financiers, équipements, temps d'ingénierie... Mais aussi d'institutionnels, banques et collectivités pour la constitution des entreprises et le fléchage des parcours.

Si l'ouverture est prévue en 2022, les entreprises peuvent d'ores et déjà profiter des services et ressources de l'incubateur : « des discussions et des sélections sont en cours notamment avec deux entreprises. » ●

UN FONDS POUR DES PROJETS ÉDUCATIFS

Pour donner accès à des ressources éducatives et financer des projets pour enfants et ados, Éric Larchevêque et son épouse ont créé le FEIL, Fonds Éric et Iveta Larchevêque.

Ce fonds facilitera ainsi l'apprentissage de l'anglais dans les écoles, le soutien scolaire, des clubs de sciences...

**Slowlife : nouvelle philosophie de vie qui consiste à concilier vie professionnelle, personnelle avec plus de bienveillance et moins de stress.*

CONTACT

→ Direction des affaires économiques
02 48 71 74 45
economie@cc-vierzon.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

France services

UN PARTENARIAT EFFICACE AU SERVICE DE LA POPULATION

À l'heure de la dématérialisation et du tout numérique, un camping-car équipé, l'un des deux seuls en Région Centre, sillonne le territoire depuis le 31 mai dernier, dans le cadre du dispositif gouvernemental « France Services » pour pallier les besoins des habitants dans l'incapacité d'accéder à des démarches administratives en ligne.

Ces tournées en milieu rural garantissent aux usagers un accès gratuit aux différents services publics. En 6 mois, ce sont 775 procédures qui ont été traitées dans 13 de nos 16 communes. 553 concernent les partenaires nationaux : demandes d'immatriculation des véhicules, de permis de conduire, de pré demande de carte d'identité et de voyage, de création de compte Ameli, d'information sur les droits des assurés, ou encore de constitution de dossiers de retraite ou de réversion.

Lundi : Dampierre-en-Graçay, Nohant-en-Graçay, Massay ; **Mardi** : Vierzon Sellier, Saint Georges-sur-la-Prée, Thénieux ; **Mercredi** : Vouzeron, Saint-Laurent, Vignoux-sur-Barangeon ; **Jedi** : Genouilly, Saint-Hilaire-de-Court, Vierzon Les Forges ; **Vendredi** : Foëcy, Vierzon Village, Méry-sur-Cher. ●

CONTACT

→ 07 61 97 93 84

ENFANCE JEUNESSE

Du nouveau au centre de loisirs de Genouilly



Inaugurés courant novembre, les aménagements extérieurs du centre de loisirs de Genouilly ont évolué pour le plus grand bonheur des enfants et des jeunes.

Un ensemble multisports, une nouvelle structure de jeux pour les plus petits, l'installation d'une cabane de jardin et d'une ombrière... Tout un équipement attendu par les animateurs afin de pouvoir élargir les activités proposées dans un espace plus important.

! Et pour continuer à offrir le meilleur service possible aux plus jeunes, des travaux débuteront courant 2022 pour voir sortir de terre le nouveau centre de loisirs intercommunal de Vouzeron.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ www.cc-vierzon.fr ●

Le Centre instructeur : un rôle d'appui et de conseil aux communes et administrés

Permis de construire, de démolir, d'aménager mais aussi déclaration préalable, certificat d'urbanisme d'information, certificat d'urbanisme opérationnel...

Dans le parcours de validation des actes administratifs, pas toujours facile de s'y retrouver. Qui fait quoi au juste ? Si la mairie de la commune où se situe le projet est la seule compétente à recevoir les demandes et à délivrer permis et autres autorisations, seul le Centre instructeur assure les analyses techniques de toutes les demandes et en valide ou non leur conformité.

Décryptage des missions du service urbanisme, placé sous la responsabilité de Nicolas Sansu, 1^{er} vice-président de la CDC.



Maillon incontournable du service urbanisme de la Communauté de communes, le Centre instructeur instruit pour le compte des communes membres de l'Établissement public de coopération intercommunale (hors Massay qui devrait y adhérer au cours du 1^{er} semestre 2022) toutes les demandes de permis et autres autorisations. Chacune étant étudiée en fonction du Code de l'urbanisme, de la carte communale ou du Plan local d'urbanisme (PLU) applicable sur chaque commune.

« C'est un service centralisé qui intervient entre le dépôt et la délivrance de l'autorisation donnée par les maires. Il requiert une compétence particulière très fine faisant appel à des moyens et des compétences administratives, juridiques et techniques », explique Florence Gailliègue, directrice de l'urbanisme à la CDC. En 2020, 735 autorisations ont été délivrées sur le territoire auxquelles s'ajoutent 650 certificats d'urbanisme d'information sur Vierzon. Pour autant, le Centre instructeur peut refuser des dossiers. « Les refus sont motivés quand ils ne sont pas conformes aux règlements de la commune qui a élaboré ses propres zonages et ses propres règles. Mais aussi si les normes d'accessibilité ne sont pas respectées, ou après un avis défavorable de l'Architecte des bâtiments de France. C'est pourquoi il est important de bien se renseigner en amont du dépôt de dossier sur les règles applicables. » Si le dossier est complet, le Service instructeur dispose d'un délai allant d'un à cinq mois selon la nature de la demande.

La mairie, interlocuteur principal

Quelles que soient les demandes d'autorisation, elles doivent toujours être déposées auprès de la mairie concernée, à l'exception des demandes de la ville de Vierzon qui se font directement dans les locaux du Centre instructeur. L'accueil et l'information du public se font par la secrétaire de mairie qui relaie les éléments de base comme la constitution du dossier en nombre nécessaire à l'instruction, la distribution des imprimés de demande d'autorisation, les extraits du PLU, ou du cadastre, etc. Le dossier est alors enregistré puis transmis au service « Autorisation des droits des sols » (ADS) de la Communauté de communes qui instruit la demande en étudiant la globalité du projet, la desserte par les réseaux. Il peut aussi recourir à une consultation, si besoin, de l'Architecte des bâtiments de France, du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ou d'une commission accessibilité. Après examen, la réponse est envoyée par la mairie, seule signataire des actes d'autorisation ou de refus des demandes. Enfin, toute sollicitation (avis, remarque, pétition...) sur la faisabilité d'un projet devra passer obligatoirement par la mairie. Laquelle se chargera d'apporter aux administrés conseils et accompagnement sur les procédures pour faire en sorte que chaque projet aboutisse et se concrétise.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ www.cc-vierzon.fr ●



Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Demande de permis de construire, certificats d'urbanisme, déclaration de travaux... Désormais les demandes d'urbanisme pour l'ensemble des communes membres du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pourront être envoyées sous format numérique.

Accessible depuis début septembre 2021 pour les professionnels notamment les notaires, le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) s'étend désormais aux demandes des particuliers.

Ce nouveau service en ligne permet de réaliser un ensemble de démarches d'urbanisme, de suivre les demandes et d'échanger avec l'Administration. Professionnels et particuliers peuvent se connecter au GNAU en créant un identifiant ou directement avec leur compte France Connect.

Le dossier et ses pièces seront à déposer numériquement et une fois l'enregistrement fait, la collectivité pourra instruire le dossier. Dans la mesure de leurs moyens, si les usagers s'inscrivent dans cette démarche, cela leur permet de ne plus déposer leur dossier en trois, quatre voire même cinq exemplaires papier. Ils pourront suivre en temps réel l'évolution de leur demande (incomplet, majoration de délai, décision...).

C'est également un gain de temps dans le traitement du dossier pour les agents du centre instructeur des autorisations du droit des sols en termes de manipulation mais aussi de facilité de consultation des services extérieurs. ●

PLUS D'INFOS

→ www.cc-vierzon.fr/urbanisme-et-habitat/permis-de-construire-et-autres-autorisations

AUTORISATIONS D'URBANISME POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES EN LIGNE :

- certificat d'urbanisme d'information
- certificat d'urbanisme opérationnel
- déclaration d'intention d'aliéner
- permis de construire pour maison individuelle ou classique
- permis d'aménager
- permis de démolir
- déclaration préalable de travaux pour maison individuelle ou classique
- déclaration préalable valant lotissement



UN PLUiH POUR BÂTIR L'AVENIR ENSEMBLE

Quel aménagement et quel développement pour les communes du territoire dans les 15 ans à venir ? Pour définir les règles de constructibilité et les grandes orientations, tout projet doit s'appuyer sur le Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUiH). Une réflexion de proximité par laquelle chacun est concerné.

Depuis le 22 mars 2018, la Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration de son PLUiH. « *La première phase touche à sa fin, annonce Floriane Trientz, chargée de mission PLUiH et habitat social. L'objectif de cette étape était de faire un diagnostic territorial : quels enjeux économiques, touristiques, patrimoniaux, environnementaux, quels risques naturels... ?* »

Une extension du périmètre d'études du PLUiH a été réalisée le 10 février 2021 suite à l'intégration des communes de Neuvy-sur-Barangeon, Vignoux-sur-Barangeon, Vouzeron et Saint-Laurent, afin de garantir une cohérence sur l'ensemble du territoire. Ce diagnostic sera suivi d'une phase 2 en février-mars 2022, avec le PADD (Projet d'aménagement du développement durable).

Une démarche co-construite

Document prospectif, ce Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUiH) doit prévoir le développement de l'ensemble des communes du territoire pour les 15 années à venir : « *il s'agit notamment de définir les grandes orientations globales d'aménagement et les règles de constructibilité en intégrant les enjeux environnementaux (valorisation des zones humides, arrêt de l'artificialisation des sols, préservation des zones agricoles et naturelles...).* L'idée est de trouver un équilibre entre la croissance économique, la pression démographique et la protection de l'environnement. »

Et pour que l'ensemble de la population s'approprié ce projet de proximité, la Communauté de communes a souhaité que ce PLUiH soit co-construit et mis en œuvre dans un esprit d'échange entre les élus, les partenaires publics, les services de l'État, les acteurs économiques, les entreprises, les associations et la population : « *dès qu'un zonage est cadré, tout le monde est associé à la création du document d'urbanisme.* »

Pour cela, la CDC va mettre en place des réunions de concertation, des groupes de travail, mettre à disposition un registre disponible au service urbanisme de la Communauté de communes et dans chaque mairie, ainsi qu'une adresse mail (voir ci-dessous) où émettre des observations. L'occasion pour chacun de faire remonter des informations de terrain dans le cadre de projets de construction ou d'aménagement : « *ici l'existence d'un arbre remarquable, là d'un patrimoine classé par exemple. Il peut être aussi mentionné des demandes de changements de zonage de parcelles qui ne répondent pas aujourd'hui aux attentes de leurs propriétaires, également des demandes d'assouplissement des règles pour certaines zones des PLU en vigueur, etc.* » Ces registres seront ensuite étudiés et analysés par le commissaire enquêteur. De quoi nourrir les réflexions de cette démarche participative qui doit répondre aux besoins futurs du territoire.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ contact-pluih@cc-vierzon.fr
www.cc-vierzon.fr/urbanisme-et-habitat/pluih/

HABITAT SOCIAL : UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS

Chef de file de l'habitat social sur le territoire, la Communauté de communes fait en sorte de permettre un accès au logement de qualité à tous les habitants et de favoriser la mixité sociale, selon les orientations fixées par la « Conférence intercommunale du logement ».



Pour cela, elle signe des conventions avec des bailleurs sociaux (France Loire, Office Val de Berry, Action Logement). Une première a été signée en 2019, validant les 25 % de taux d'attribution fixés par l'État hors quartiers prioritaires pour les demandeurs les plus fragiles et 50 % d'attributions annuelles en quartiers prioritaires de la Ville pour les autres demandeurs.

Aujourd'hui, la CDC travaille sur un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs, travail mené également en harmonisation avec Bourges Plus dans le but d'avoir les mêmes critères sur l'ensemble de nos deux territoires. Un outil d'aide à la décision sur les attributions de logements a aussi été développé. Ce qui favorisera davantage la mixité sociale et ciblera des populations qui n'étaient jusqu'ici pas prises en compte. ●

PLUS D'INFOS

→ www.demande-logement-social.gouv.fr

AVIS FAVORABLE POUR LE PROJET VIRTUO

Une enquête publique, relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Vierzon pour la construction d'une plateforme logistique sur le Parc technologique de Sologne, a été organisée cet été du 21 juin au 23 juillet.

Le commissaire enquêteur désigné, Dominique Froidefond, a depuis rendu ses conclusions. Outre différents entretiens avec 32 personnes, 111 contributions et deux pétitions, ces dernières concluent notamment qu'au vu des réponses apportées par la Communauté de communes au procès-verbal de synthèse et de la satisfaction donnée par les ajustements du PLU demandés, un avis favorable a été émis sur la mise en compatibilité du PLU avec le projet. Prochaine étape : le lancement d'une enquête publique sur le projet Virtuo courant 2022. ●

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES !

Le territoire bouge ! Ainsi de nombreux commerces et artisans ont ouvert leurs portes ou déménagé dans nos centres-villes et centres-bourgs. (liste non exhaustive)

ALIMENTAIRE / RESTAURATION / BAR

Vierzon

- **Feuillette**,
avenue du 8 mai 1945
02 19 06 00 70
- **L'Ellipse**,
109 rue Étienne Marcel
09 75 31 09 16



- **Le Paradis des Délices**,
Bourgneuf,
10 avenue du 14 juillet

Méry-sur-Cher

- **La Ferme de la Bruère**,
lieu-dit La Bruère
06 14 19 31 04

Vignoux-sur-Barangeon

- **La Forge**,
6 rue de la République
07 84 79 49 92
- **L'Épicerie d'à Côté**,
Place de l'Église
02 48 51 27 30

- **La Cave du Vigneron**,
30 rue de la République
02 48 52 20 19



BEAUTÉ

Vierzon

- **Mademoiselle Poudrée**,
12 place Maréchal Foch
09 88 52 27 27



OPTIQUE

Vierzon

- **KRIS Opticiens**,
9 Av. de la République
02 48 75 07 96

LOISIRS

Nohant-en-Graçay

- **Le Château de Longchamps**,
le Grand Longchamp
06 42 25 24 36

Le secteur de l'industrie montre plus que jamais une forte vitalité sur le territoire. Une dynamique constante enclenchée par les entreprises pour répondre aux nouveaux marchés et anticiper l'industrie du futur.

Focus sur deux d'entre elles, SOLARMTEX et NEGRO.



SOLARMTEX fabriquera pour Saab Barracuda les filets de camouflages de l'armée française

Le spécialiste de la fabrication de produits à base de textiles techniques vient de signer un partenariat avec le leader mondial des filets de camouflage.

« C'est un vrai coup d'accélérateur pour l'entreprise qui va investir 500 000 € pour monter une cellule de production et embaucher une dizaine de personnes », déclare Yann Ilacqua, directeur de SOLARMTEX, qui a dû se former aux produits et comprendre les fabrications.

Car la société vierzonnaise, qui conçoit et fabrique des produits à base de textiles techniques dans le secteur de la défense, de la stratégie mais aussi de l'outdoor et du monde de la montagne, va assembler des systèmes de camouflage Saab Barracuda au travers un transfert de technologies.

« Des filets de camouflage multispectraux, de la haute technologie dans un filet militaire ».

Plus encore, grâce au partenariat signé mi-septembre 2021, SOLARMTEX sera le distributeur exclusif des produits Saab Barracuda sur le marché français : des filets pour camoufler équipements, ravitaillements, bateaux, soldats... « Nous avons décroché les premiers marchés avec des régiments de l'armée française. Les armées font évoluer leur doctrine de protection car les drones et les radars à visée nocturne deviennent une vraie menace. » ●

→ www.solarmtex.com

Interventions économiques : les résultats sont là !

La Communauté de communes s'attache depuis plusieurs années à accompagner les entrepreneurs dans leurs projets et à recréer de l'offre foncière et immobilière pour répondre aux besoins des entreprises.

Ces interventions économiques constituent l'un des facteurs clés de l'attractivité, du développement et du renouveau industriel et économique de notre territoire. Pour exemple depuis 2017, en partenariat la Région Centre-Val de Loire, 17 dossiers ont été soutenus dans le cadre de l'aide aux très petites entreprises et 18 dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises. Cela a permis d'accompagner la création de près de 200 emplois en moins de 5 ans au total. Sans oublier les 85 emplois créés par la Société vierzonnaise de maroquinerie pour laquelle la CDC a construit et loué un atelier lui permettant de passer de 35 à 120 emplois aujourd'hui. ●

NEGRO agrandit son site de production de Neuvy-sur-Barangeon

Le spécialiste de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment doit répondre à l'augmentation de commandes et rationaliser sa production.

1200 m² viendront, fin 2022, étendre les 5000 m² du site de production de Neuvy-sur-Barangeon. L'idée ? « Répondre à l'augmentation du volume de commandes, rationaliser la production et aménager un espace de travail plus ergonomique notamment côté tôlerie et serrurerie », explique Patrick Cavanna, président du directoire de l'entreprise NEGRO. Un investissement d'environ un million d'euros soutenu à hauteur de 300 000 € par le Plan de relance et qui devrait générer 3 à 5 embauches. « Ce nouveau bâtiment métallique, alimenté par une pompe à chaleur, sera pré-équipé d'une toiture qui accueillera d'ici 2023 des panneaux photovoltaïques. »

Un projet qui sera accompagné d'une modernisation des équipements de production. Spécialisée dans la rénovation de bâtiments tertiaires et d'habitats collectifs (ravalements, menuiseries extérieures et ensembles vitrés), NEGRO emploie 50 personnes dont 25 à Neuvy-sur-Barangeon. ●

→ www.negro.fr



L'Économie sociale et solidaire, une force pour notre territoire

En conjuguant solidarité, besoin social et dynamique économique, des entreprises et associations du territoire se mobilisent pour remettre des personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales et professionnelles au cœur de l'autonomie et de l'économie.

Ces structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) s'investissent et expérimentent des projets pour apporter des solutions concrètes, soutenues par des entreprises privées et des collectivités comme la Communauté de communes, dont Frédéric Dupin est le vice-président en charge de l'ESS, de l'insertion et de la formation. Focus sur quelques-unes d'entre elles.

Altéa œuvre pour une société inclusive

Véritable tremplin vers l'entreprise, Altéa contribue à l'égalité des chances en matière d'accès et de maintien dans l'emploi pour les personnes handicapées.

Gérée par l'association des PEPI8, 1er employeur associatif du Cher, l'entreprise regroupe deux ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) et une Entreprise adaptée. « 227 travailleurs en situation de handicap pour l'ESAT, et 108 salariés handicapés pour l'Entreprise adaptée sont encadrés et soutenus dans la construction et la réalisation de leur projet », explique Odile Jelleret, responsable de la communication et du marketing. Parallèlement, Altéa accompagne les entreprises dans la connaissance du handicap, leur permettant de répondre à l'obligation des 6% de personnes handicapées employées. « Nous les suivons jusqu'à ce qu'il y ait une embauche définitive ».



Prestataire de services aux particuliers et professionnels (recyclage de déchets de bureau, maraîchage bio, élevage de volaille, blanchisserie, restauration collective, fabrication/réparation de palettes, mise sous pli...), Altéa commercialise via son site « Le Bergerat », des sacs et tabliers que les salariés confectionnent, et des trousseaux de survie en sous-traitance. ●

→ www.altea-pep18.com/lebergerat-pep18.com

La CDC engagée auprès d'Altéa

Dans le cadre de ses marchés publics, la CDC confie certaines missions, le plus souvent en complément des agents, à l'association sur différentes activités.

Pour l'entretien des espaces verts sur les zones d'activité de Vierzon, le site de la Société Française, à St-Georges-sur-la-Prée, sur quatre déchetteries via Véolia et sur le sentier de la Salamandre à Vierzon. Enfin, Altéa a réalisé du mobilier en palettes recyclées pour le Comptoir du commerce et le Campus connecté, et des sapins de Noël en bois pour tous les sites de la CDC.

C2S Services : une aventure collective et de proximité



C2S dispense aussi des formations en langue française

Cette régie de territoire accompagne les personnes très éloignées de l'emploi sur Vierzon et les alentours.

Au 31 décembre 2021 C2S compte 80 salarié(e)s, dont 65 orienté(e)s par Pôle emploi, en alternative au chômage, qui via leur emploi chez C2S sont positionnés sur des parcours d'accompagnement visant l'emploi durable et la formation.

Associer économie solidaire, élan participatif des habitants et développement local : tel est le défi de C2S Services (Coopérations sociales et solidaires). La régie crée des emplois destinés aux habitants du territoire les plus en difficulté qu'elle accompagne dans des parcours d'insertion et de formation adaptée. Ces activités et services, qui répondent aux besoins collectifs, peuvent faire l'objet de marchés avec des particuliers, entreprises et acteurs locaux (maintenance, embellissement...). La CDC soutient financièrement la régie à hauteur de 30 000 € dans le cadre du Contrat de ville et lui confie des missions d'entretien pour ses locaux. Elle a également participé au lancement du chantier d'insertion maraîchage bio (10 000 €). ●

→ www.regiedequartier.org

L'Ecopôle de la Chaponnière : un chantier maraîchage participatif et solidaire

Deux tonnes de sucres produites cette année ! Mais pas que.

Du céleri aussi, des poireaux, des radis, des navets, des carottes, du chou, des aromates... « Au départ, la Régie cherchait un site pour abriter des moutons l'hiver. Puis elle a créé un chantier d'insertion maraîchage bio avec une douzaine de personnes qui avaient un intérêt agricole », explique Céline Millerioux, en charge du développement et de la communication de l'Ecopôle. L'idée ? Fournir les collectivités et les communes rurales.

Géré par C2S, l'Ecopôle de la Chaponnière (Saint-Hilaire-de-Court) accueille des producteurs pour expérimenter des projets, échanger sur des pratiques et s'entraider dans le cadre d'un projet citoyen et participatif, écologique et solidaire : « il s'agit de travailler sur l'alimentation durable, produite dans des conditions socialement digne



et environnementalement soutenable. » Plus encore, « favoriser la démocratie alimentaire : tout le monde doit pouvoir s'intéresser à l'alimentation, savoir comment est transformé, transporté un produit. », conclut Céline Millerioux. ●

→ ecopolelachaponniere.com.

Petit marché sur place le vendredi de 10h à 13h.

Et aussi

LE RELAIS

Le Relais valorise et recycle les vêtements récupérés dans des box installés dans les déchetteries.

→ <https://lerelais.org/index.php>

LE SECOURS POPULAIRE

Le Secours populaire donne une deuxième vie aux cycles, équipements et pièces détachées collectés dans les déchetteries.

→ www.secourspopulaire.fr/18/vierzon

ASER

(ASSOCIATION SOLIDARITÉS EMPLOIS RURAUX)

ASER réunit ateliers chantiers d'insertions encadrés (espaces verts et viticoles) et association intermédiaire pour les personnes en recherche d'emplois.

→ <https://laser-emploi.fr/antennes/aserr/>

ENTRAIDE INTÉRIM

Entraide intérim permet à des personnes en difficulté sociale et / ou professionnelle particulière d'accéder à l'emploi via un accompagnement personnalisé et des formations courtes.

→ 02 48 53 08 01

Noëlie Perrodin

LA NATURE S'INVITE DANS SON SALON

Noëlie Perrodin est maître artisan coiffeuse depuis une vingtaine d'années. Devant les contraintes de travailler en salon traditionnel, tant professionnellement que personnellement, elle a pris la décision d'ouvrir son propre salon à Saint-Laurent et d'y développer une démarche environnementale forte.

Une prise de conscience, suite principalement à sa maternité, lui a permis de s'investir dans un projet où « Prendre soin, échanger, proposer quelque chose de différent... Être cohérente dans ma philosophie et mon besoin d'agir, à mon échelle, pour notre planète... » sont devenus sa priorité. Tri, recyclage, laques sans gaz, produits d'entretien et capillaires naturels et adhésion à l'association Coiffeurs justes sont le quotidien de Noëlie.

Cette association qui a pour objectif de valoriser le cheveu en solution dépolluante, lui permet grâce à son métier, d'intervenir sur l'environnement. Le moindre centimètre de cheveux coupé, du moment qu'il est lavé, est récolté et recyclé. « Je les coupe, les récolte, les stocke et les envois dans le sud de la France. Là-bas ils seront réutilisés pour filtrer les eaux des hydrocarbures, servir de fertilisants, d'isolants et également créer des emplois en collaboration avec les ESAT. » Cela lui permet ainsi de sensibiliser et de faire participer ses clients en communiquant sur cette démarche de recyclage du cheveu.



Noëlie a également déjà fait un don de cheveux à l'association Solidhair qui a pour but d'apporter son aide aux personnes atteintes du cancer, en difficulté financière, pour l'achat de prothèses ou de produits paramédicaux. « Aujourd'hui, après des années de réflexion, je suis fière de ce que je propose à mes clients et je souhaite que chacun sache que tout est possible, que l'on peut tous agir à notre échelle pour le bien de notre planète... ».

La CDC a soutenu la création du salon de Noëlie Perrodin à hauteur de 3225 € au titre de l'Aide en faveur des TPE. ●

→ Contact : 06 23 79 10 18
www.coiffeurs-justes.com
www.association-solidhair.fr
de Noëlie Perrodin



ENVIRONNEMENT

NOUVEAUX HORAIRES EN DÉCHETTERIES

Retrouvez les nouveaux horaires des déchetteries du territoire de la Communauté de communes.

→ DÉCHETTERIES DU VIEUX DOMAINE ET DU PETIT RÂTEAU (Vierzon)
Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h30-17h30
Dimanche : 9h-12h30

→ DÉCHETTERIE DE NOHANT-EN-GRAÇAY
Lundi et vendredi : 14h-17h30
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h30
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

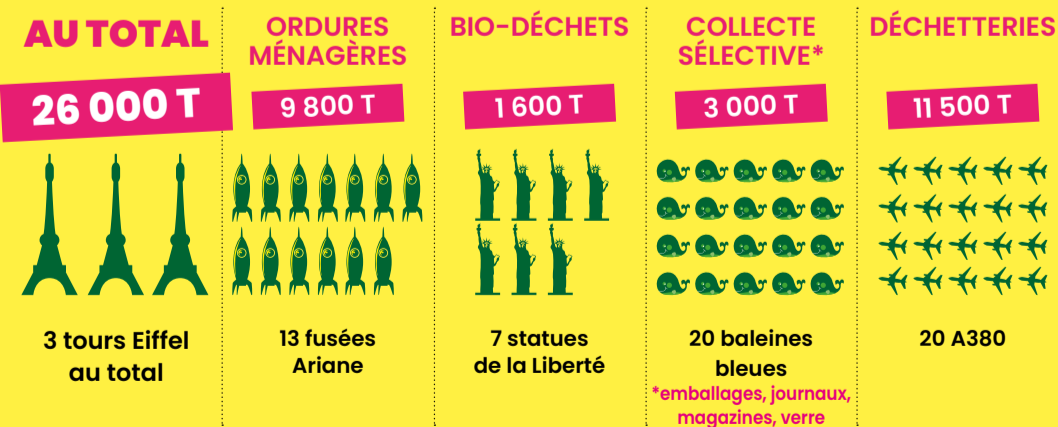
→ DÉCHETTERIE DE NEUVY-SUR-BARANGEON
Lundi et vendredi : 14h-17h30
Mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

→ DÉCHETTERIE DE VIGNOUX-SUR-BARANGEON
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi, jeudi et samedi : 14h-17h30
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

RAPPEL : L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 min avant la fermeture.

C'EST BON À SAVOIR !

Les collectes de déchets sur notre communauté de communes en 2021 :



Nohant-en-Graçay

Nohant-en-Graçay est un ravissant petit village de 313 habitants où il fait bon vivre. Ici, tout fait sens : le parcours Zulma Carraud, dédié à l'instruction civique, ou encore l'obtention de la 2^e fleur Villes et Villages fleuris qui vient récompenser les actions au quotidien d'aménagement durable des paysages et la mise en valeur continue de son riche patrimoine culturel et architectural. Suivez le guide !

L'église Saint-Martin

L'église romane Saint-Martin fait partie, comme celle de Saint-Outrille, des 35 édifices religieux



ou civils répertoriés par l'Association européenne des clochers tors. Construite au 12^e siècle puis modifiée au 14^e siècle, elle se distingue non seulement par l'architecture singulière de son clocher mais aussi par sa tour rectangulaire et par ses épais piliers dont les chapiteaux présentent une figuration d'animaux et de têtes. Elle est classée aux Monuments historiques depuis 1921.

Circuit « Sur les pas de Zulma »

Ludique, instructif et esthétique, « ce petit parcours de l'instruction civique » rend hommage à l'une des personnalités emblématiques du village, femme de lettres et d'esprit grande amie de Balzac, Zulma Carraud. De borne en borne sur plus d'un kilomètre dans le village, ce parcours est l'occasion pour les petits et les grands de réviser, en s'amusant, l'histoire de la République et les gestes de protection de l'environnement.



→ Gratuit. A découvrir 7 jour/7.

La chèvrerie du Bas-Villiers



Rachel et Didier Roux sont deux éleveurs authentiques, aux petits oignons pour leurs biquettes. Ensemble, ils bichonnent leurs 150 chèvres, au grand et bon air de Nohant. Ils accordent le plus grand soin à la fabrication de délicieux fromages dont une partie est en vente directe à la ferme et sur le marché de Graçay tous les jeudis. Visite guidée de la chèvrerie possible sur simple demande avec dégustation gratuite.

→ 6 chemin du Bas Villiers
02 48 51 46 05
Earl du Bas Villiers

Le Château de Longchamps

Institution nohantaise, le Château de Longchamps retrouve de son panache depuis le mois d'octobre dernier avec l'arrivée de ses nouveaux propriétaires Yann Dessaint-jean et Laura Allouche. Sur un domaine champêtre de 5 ha bordé d'un étang, c'est le cadre idéal pour l'organisation de séminaires, mariages et manifestations avec une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes, un grand parking et dix hébergements (chalets, mobile-homes et roulotte). ●



→ Tél. 06 42 25 24 36 - 02 48 51 26 36
www.chateaudelongchamps.fr

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche Baron - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : contact@cc-vierzon.fr • Rendez-vous sur www.cc-vierzon.fr

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».

